

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 AVRIL 2012 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 21 avril 2012

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Émile - M. BRAIZE Alain - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFFEN Béatrice - Mme LANVERS Édith - M. RICCI Pierre - Mme. LAVERY Joséphine - M. MUFFAT Michel (La Ranche)

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - M. MUFFAT Michel (La Glière)

Procurations : M. MUFFAT Michel (La Glière) à M. BREHIER Émile

Président de séance : M. LAGRANGE Georges
A été élu secrétaire de séance : Mme. DUMAS Claudine

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Voyage des anciens :

Le CCAS prépare la sortie des anciens programmée le 5 juin, à Villards les Donbes.

Panneau des rues :

Un point a été fait avec M. LAVANCHY, pour voir les petits problèmes d'implantation. Il est demandé à la population de ne pas coller des autocollants sur la signalétique, ou les panneau de la commune.

Concernant les différents tags observés, une plainte en gendarmerie va être déposée.

19 H15 Arrivée de M. RICCI Pierre

Signalétique des bus :

Une réflexion va être menée, sur l'homogénéisation des panneau d'affichage aux arrêts de bus.

Inauguration salle du baron :

La préparation de la journée d'inauguration du 20 octobre se déroulera par l'arrivée des invités vers 11 h 30, suivi des discours, d'un apéritif et d'animation l'après midi avec un thé dansant.

Bulletin municipal :

La commission poursuit la préparation du prochain numéro.

Action en faveur de la jeunesse sur la commune :

Monsieur le Maire demande à la commission scolaire et jeunesse de se pencher sur le problème de manque de services, ou de prestations à destination des jeunes de la commune, en dehors du temps scolaire et pendant les vacances.

Maison de santé :

Le travail se poursuit, pour l'installation en 2014 de la maison de santé à Saint Jean d'Aulps.

Domaine de la découverte :

Actuellement une exposition très intéressante sur Caravelis (vallée des pierres), est présentée.

Salle sur le parking :

Dans le cadre des négociations en cours avec la paroisse sur ce projet, une réunion avec le diocèse doit avoir lieu prochainement.

Sur les malfaçons du parking : la procédure est en cours. L'expert vient enfin d'être nommé et une première réunion est prévue début Juin.

Promotion du bois local :

Une réunion d'information a eu lieu, concernant les possibilités de favoriser l'exploitation de la forêt locale. La forêt de la commune est certifiée PEFC (gestion durable).

Éclairage de Noël :

La commission poursuit ses consultations, pour l'éclairage de Noël 2012/2013, en location.

Coupe à câble :

Une réunion de présentation a eu lieu en mairie. Cette coupe est programmée à l'automne.

DOMAINE DU BARON :

Salle polyvalente :

Les travaux de finitions se poursuivent conformément au planning, pour une utilisation fin juin.

Aménagement paysagé :

Le Conseil Municipal, valide le choix de la commission de confier le marché à l'entreprise Jardiflore, pour un montant de 210 173,21 € HT. Le démarrage des travaux est prévu début mai.

Base de loisir :

Les travaux de terrassement sont presque terminés, suivra les travaux de gros œuvre.

URBANISME :

Déclassement chemin de la « Ranche » :

Suite au déclassement par délibération en date du 28 mars 2012, le Conseil Municipal fixe le prix de cession du terrain à 150 € / M2, avec une servitude de réseau.

Servitude de cours commune avec Mme Svennerstal :

Le Conseil Municipal, accepte la servitude de cours commune, avec Mme Svennerstal. Les frais seront à la charge de la pétitionnaire.

HLM près de l'école :

Le Conseil Municipal entérine l'accord concernant la réalisation de la route d'accès, conclu entre la Commune et les différents propriétaires.

Infraction à l'urbanisme :

La commission va se déplacer à « Ardent » pour étudier les problèmes.
Concernant ce secteur, un courrier va être adressé aux propriétaires qui ont fait installer une ligne téléphonique aérienne. La commune a fait l'effort d'enterrer tous les réseaux, et les maisons concernées ont la possibilité de se brancher directement sur les bornes en attente. Il leur sera donc demandé de se mettre en conformité en enterrant leur ligne.

FINANCES et PERSONNELS :

DM 01 Budget « eau et assainissement »:

Le Conseil Municipal accepte la DM 01 (700 €).

Recrutement personnels :

La Commune a recruté pour le service technique 2 saisonniers et poursuit ses recherches pour le recrutement des personnels annuels.

Concernant le poste pour la salle polyvalente, le recrutement se poursuit.

TRAVAUX :

Eau tranche 2012 :

Les travaux d'eau potable et d'eau pluviale, tranche 2012, devraient commencer début mai entraînant des restrictions de circulation.

Eau tranche 2013 :

L'étude des travaux d'eau sur le secteur des « Granges », avec réfection de la chaussée, va être lancé. Un courrier sera adressé aux différents propriétaires pour les informer de ce projet, afin que tout projet d'intervention sur la voirie soit réalisé avant l'intervention de la commune.

Convention Commune « SEA » Abri berger :

Le Conseil Municipal, accepte la convention avec la « SEA », concernant l'alpage du « Haut coutis ».

Une réflexion sur la pérennisation de cet alpage va être conduite avec la « SEA ».

DOMAINE SKIABLE :

Monsieur le Maire et Monsieur BREHIER, font une présentation au conseil des avancées de la négociation entrepris avec la SERMA, (déléataire du domaine skiable de la commune) concernant un nouveau plan neige et une possibilité de prorogation de la concession, jusqu'en 2032.

Dans le cadre de ces négociations, la Commune a fait réaliser un audit financier de la SERMA et une étude juridique sur les possibilités de prorogation de la délégation de service public.

Suite à cette étude, la commune serait favorable à la prorogation de la concession d'une dizaine d'année, pour être alignée avec la durée de la concession de Morzine, mais sous les conditions suivantes :

- accord sur un nouveau plan d'investissement pendant le temps qu'il restera à courir, hiver comme été : une commission a travaillé sur ce plan, avec la Serma, et un accord est pratiquement en place. Ce projet sera présenté en détail lors du prochain conseil municipal.
- cette prorogation est conditionné également au versement par la Serma d'un complément de redevance. Sur ce point la proposition de la SERMA, n'est pas acceptable.

Comme gérer, c'est prévoir, la commune examine les différentes possibilités qui lui sont offertes en cas d'échec de ces négociations :

- la maintien des conditions actuelles : cela ne pose aucune difficulté. Le seul regret qu'aurait la commune, c'est l'absence d'investissement nouveau sur les dix années à venir, temps restant à courir de la convention actuelle.

- un nouvel appel d'offre à réaliser à la fin de la concession : à ce sujet, la commune évoque la possibilité d'une exploitation autonome de son secteur, par un autre exploitant. La situation particulièrement favorable de son domaine, au croisement des Portes du Soleil, et sa rentabilité exceptionnelle, permet d'envisager une telle solution. Il est évoqué également la possibilité pour la Commune d'une reprise de la gestion de son domaine skiable, par une société d'économie mixte.

Cette possibilité va être étudiée, par la commission.

Un tour de table est organisé par le Maire, pour connaître la position de chaque élu.

DIVERS :

1er mai :

La municipalité invite la population à un apéritif le 1er mai, sur la place vers 11 h 30.

Journée de nettoyage :

Une journée de nettoyage du secteur du lac, sera organisée le 15 juin vers 17h, appel à toutes les bonnes volontés.

Convention Police Municipale :

Le Conseil Municipal, précise ses besoins, concernant une éventuelle convention avec la police municipale de Morzine :

Intervention en saison, pour la gestion du stationnement au Chef lieu, Ardent, Lac...
Possibilité d'intervention ponctuelle, au cour de l'année
Enlèvement des véhicules ventouses.

Circulation :

Suite à de nombreux accidents sur la voie départementale, au niveau de l'Elé, et aux plaintes des riverains, une rencontre avec la gendarmerie a été organisée.

Le conseil prend acte de la nécessité de ralentir le trafic dans ce secteur, et une étude va être menée sur ce point. Une fois cette étude faite, un dossier sera déposé pour obtenir les aides nécessaires pour son financement.

Cependant, dès à présent, le conseil est d'accord d'implanter à titre expérimental des coussins berlinois, sur la RD 228 entre le « Chef – lieu » et le « Ridge Hôtel », pour cet été, avec l'instauration de zone 30.

Un point sera fait en fin d'année sur l'efficacité de cette installation et la solution définitive pouvant être adoptée.

L'étude d'implantation de séparateur de voie pour le carrefour de la « Ranche » va être lancée.

Enlèvement de véhicules :

Plusieurs véhicules abandonnés vont être prochainement enlevés.

La séance est levée à 22 h 30